

PRINTEMPS 2026 pour les enfants de 9-17 ans

SAINT-PEROLLAIS ☐

EXTERIEUR ☐

Nom de l'enfant : Prénom :
.....

Date de naissance : Classe :
.....

Adresse :
.....

Mail :

Numéro allocataire et CAF d'origine :

OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA :

Repas sans viande ☐

JOURNEE(S) RETENUE(S) :

- ☐ Mardi 07 avril : Tournoi de tennis et bowling. (venir avec un vélo en bon état et un casque)
- ☐ Mercredi 08 avril : Karting, ultimate et tchoukball.
- ☐ Jeudi 09 avril : Sports collectifs (foot, hand, basket ...).
- ☐ Vendredi 10 avril : Sortie canoë à Salavas. * **Fournir obligatoirement l'attestation savoir nager.**
(Inscription possible seulement si vous inscrivez votre enfant un autre jour durant la semaine)

- ☐ Lundi 13 avril : Gymnastique et jeux ludiques.
- ☐ Mardi 14 avril : Laser Game et hockey.
- ☐ Mercredi 15 et jeudi 16 avril : **Séjour à Méjannes-le-Clap** : Escalade, course d'orientation et sports. *
(Inscription possible seulement si vous inscrivez votre enfant un autre jour durant la semaine)
- ☐ Vendredi 17 avril : Escalade et thèque.

Je soussigné (e),

autorise mon fils ☐ , ma fille ☐ à participer aux activités pendant les vacances de printemps 2026.

A, le2026.

Signature des parent(s),
◆◆◆◆◆

Joindre :

- La fiche d'inscription et l'autorisation de sortie si nécessaire
- **L'attestation « savoir nager » obligatoire pour la sortie à Salavas**

Les documents suivants sont valables pour l'année scolaire (septembre à août) à condition qu'il n'y ait eu aucune modification pour la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignements de l'enfant et la copie du carnet de vaccination à retourner obligatoirement pour l'année 2024-2025 s'il n'est pas venu aux dernières vacances.
- **Le règlement intérieur mis à jour et à signer obligatoirement.**
- Questionnaire de santé,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**
- Pour les Saint-Pérollois, un justificatif de domicile.

Votre dossier sera pris en compte si la capacité d'accueil du centre n'est pas atteinte lors de l'enregistrement de votre inscription et si vous êtes à jour de vos règlements.

A retourner obligatoirement au Service Sport Jeunesse à l'espace Mialan 45 rue de la République
Avant le 02 avril 2026

TOUT DOSSIER REMIS INCOMPLET SERA REFUSE

Pour les familles extérieures à Saint-Péray, inscriptions à partir du 23 mars pour le séjour à Méjannes-le-Clap
ATTENTION PLACES LIMITEES

Consultation sur le
site de la ville ou
au service jeunesse

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des)
l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur
du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du **29 janvier**
2026 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le

*Signature des parents ou du responsable légal précédée
de la mention manuscrite « lu et approuvé »,*

AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

La Caf du haut Vivarais met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter
directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission.
Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée.
Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez
alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), (Cocher la case correspondant à votre choix)

☐ autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du Haut Vivarais

ou

☐ je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A, le

Signature des parent(s),

AUTORISATION DE SORTIR SEUL

Je soussigné(e)..... responsable légal (père, mère, tuteur*) de
l'enfantautorise

☐ mon enfant à regagner son domicile par ses propres moyens pendant les vacances de printemps
2026.

Signature du responsable légal de l'enfant

* rayer les mentions inutiles